



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.39*

(COM.III)

14 septembre 2005

Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par le **KENYA**

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	II	Sciences exactes et naturelles
Programme :	II.1	Sciences, environnement et développement durable
Sous-programme :	II.1.1	Gestion de l'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux
Résolution (33 C/5 par. n°) :	02110	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	400.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Budget ordinaire : 80.000 dollars ; ressources extrabudgétaires : 320.000 dollars	

Adjonction proposée :

Au paragraphe 02110, **après l'alinéa (a) (v), insérer un alinéa (vi)** libellé comme suit :
Formuler des politiques tendant à réduire au minimum les conflits relatifs aux ressources en eau transfrontières, en vue de la gestion durable des ressources en eau communes/partagées.

*

Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

Note explicative :

Réduire au minimum les conflits relatifs aux ressources en eau est un défi qui doit être relevé à l'échelle planétaire. Les conflits naissent d'un manque de cohérence dans les modes de coopération, associé à des méthodes inadéquates de résolution des conflits.

La Conférence générale,

Reconnaissant l'existence de conflits relatifs aux ressources en eau,

Reconnaissant les contributions apportées précédemment par l'UNESCO à la promotion du dialogue entre les peuples et son travail antérieur en faveur de la résolution des conflits relatifs à l'eau,

Consciente que de tels conflits menacent la coexistence pacifique des êtres humains,

Convaincue que la formulation de politiques concernant le partage des ressources en eau transfrontières peut réduire au minimum les conflits relatifs aux ressources communes en eau,

Demande au Directeur général d'affecter un montant initial de **400.000 dollars des États-Unis** provenant de fonds de réserve et de sources extrabudgétaires à la formulation de politiques tendant à réduire au minimum les conflits relatifs aux ressources en eau transfrontières dans le bassin du lac Victoria et du Nil et d'autres bassins transfrontières similaires situés dans les États membres. Ce processus exigera des consultations politiques et d'experts à un haut niveau.